

autre, comme Canadien. Le député de Middlesex-Ouest a laissé entendre dans ses observations que, d'une façon ou d'une autre, le projet de drapeau canadien présenté par le comité nous a divisés selon que nous sommes des Canadiens de souche anglaise ou de souche française. Je tiens donc, monsieur l'Orateur, à déclarer publiquement que, pour ma part, à titre de Canadien, tel n'est pas du tout mon sentiment.

M. Erik Nielsen (Yukon): Monsieur l'Orateur, c'est la deuxième fois que je participe au débat depuis qu'il a commencé. La première fois, j'ai parlé non pas du drapeau, ni du modèle du drapeau, mais seulement de la méthode selon laquelle la Chambre devrait procéder pour choisir le drapeau du Canada. Je ne serais peut-être pas intervenu de nouveau, n'eût été une couple de faits qui se sont produits récemment, en particulier aujourd'hui. J'estime honteux que le seul membre des banquettes ministérielles, outre le premier ministre (M. Pearson), qui a parlé aujourd'hui, à participer à ce débat l'ait fait pour proposer la clôture. La dernière fois qu'on a eu recours à ce moyen était au cours du débat sur le pipe-line. Nombre de ceux qui ont participé à ce débat font encore partie du cabinet. Les événements subséquents ont prouvé qu'ils ont eu tort, tout comme ils ont tort aujourd'hui. Il est évident qu'il n'en ont pas tiré leur leçon.

Le recours à la clôture a toujours répugné au sens de l'équité des Canadiens. Pour ma part, je crois qu'on ne devrait jamais bâillonner ceux qui veulent discuter librement dans un débat parlementaire. Ils nous diront qu'on les y a poussés par une opposition ridicule. Il me semble que nous avons le droit de débattre cette question, surtout que le gouvernement a mis de côté son modèle trifié pour nous en présenter un nouveau et qu'aucun membre du gouvernement ne nous avait encore dit ce qu'il en pensait avant que le premier ministre (M. Pearson) prenne la parole aujourd'hui parce que les orateurs, hier soir, l'avaient fait sortir de force de sa cachette.

Ils apprendront, monsieur l'Orateur, qu'aucun gouvernement n'a les moyens de prendre pour acquis que l'opposition a entièrement tort quand elle défend un principe auquel elle croit. Comme Laurier l'a dit, chaque fois, absolument chaque fois qu'on a imposé la clôture, l'avenir a donné raison à l'opposition. Je suis certain et je le déclare aujourd'hui, monsieur l'Orateur, que ceux qui veulent bâillonner le Parlement en imposant la règle de la clôture verront un jour que nous avons raison.

Le premier ministre pense-t-il qu'un drapeau ainsi imposé sera accueilli favorablement par la population? Je ne le crois pas. La méthode que suit maintenant le gouvernement est impopulaire, déplaisante et injustifiée et je prédis qu'un jour, il le regrettera.

Un drapeau représente bien des choses pour bien des gens. Un drapeau représente certaines choses pour une personne et certaines autres choses pour une autre. A mes yeux, un drapeau représente une chose, le Canada. Dans son discours d'aujourd'hui, le premier ministre a dit qu'il avait combattu durant la première guerre mondiale, sous l'Union Jack et qu'il n'avait alors jamais vu le pavillon rouge. Pour ma part, j'ai servi durant presque dix ans sous le pavillon rouge. Je me souviens que dans ma jeunesse, on hissait le pavillon rouge chaque matin dans la cour de l'école. C'était l'usage courant dans l'Ouest et je crois qu'il faudrait tenir davantage compte des traditions historiques dont la jeunesse de cette région du pays a été imprégnée.

Ce drapeau, au lieu de représenter le Canada pour les Canadiens, représente un Canada trahi. C'est une trahison de notre passé et de notre patrimoine, une trahison du Parlement à cause de la méthode suivie par le gouvernement. Le gouvernement actuel a traité toute cette affaire avec arrogance. J'entends encore le ministre des Transports (M. Pickersgill) nous parler de la clôture dont il avait été question, du temps de l'ancien gouvernement. J'ai ici un extrait d'un numéro d'avril 1962 du *Journal d'Ottawa*, ayant trait à cette question. Cet article a été écrit par I. Norman Smith, il pourrait être utile que j'en lise un ou deux passages. Voici:

Pour quelque raison, on se dit surpris de l'empressement des libéraux à se rallier à la proposition du premier ministre Diefenbaker visant à l'abolition de la clôture, qui sert de guillotine dans le Règlement parlementaire.

Quiconque connaît un peu certains méfaits comprendra que le discours de M. Pickersgill est simplement celui d'un ivrogne converti qui ne veut pas de boisson dans sa maison même pour les cas d'urgence, parce qu'il n'a aucune confiance en lui-même.

M. Diefenbaker a proposé qu'un comité de la Chambre «étudie» la possibilité d'abandonner la clôture. «Non, non, s'est écrié M. Pickersgill, n'en parlons pas, abandonnons-la maintenant!»

«Je crois, a-t-il dit, qu'aucun gouvernement en possession de sa raison n'aura plus jamais recours à la règle de clôture inscrite dans notre Règlement.»

Mais, apparemment, il ne pouvait être certain que si les libéraux revenaient au pouvoir, ils ne céderaient pas encore à la tentation.

Et ils l'ont fait.

C'est affreux qu'une personne doive reconnaître que, dans un certain concours de circonstances, elle peut perdre la tête, surtout si elle a déjà l'expérience du passé.